

Déclaration liminaire des représentants du SNEP-FSU et des élus des AS

Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, Monsieur le Directeur Départemental de l'UNSS, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil départemental de l'UNSS, Le SNEP-FSU souhaite, à l'ouverture de ce Conseil départemental, réaffirmer son attachement profond au sport scolaire public et à l'action éducative de l'UNSS dans notre département. Et nous tenons à renouveler nos remerciements quant à votre soutien sans faille, car c'est bien grâce à ce collectif que la dynamique du sport scolaire Landais peut perdurer :

-les convocations adressées par Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale aux enseignants d'EPS pour leur permettre d'organiser les rencontres et championnats UNSS, de participer aux travaux sur le Programme Départemental du Sport Scolaire (PDSS)

-les subventions importantes et Chèque Sport pour les 6° du Conseil Départemental des Landes

-les partenariats multiples de l'UNSS départementale avec tous les acteurs du sport (Jeunesse et Sport, Sport partagé, CDOSF...)

-le travail énorme réalisé par notre Directeur Départemental UNSS Monsieur Alfonsi

-l'engagement des enseignants d'EPS animateurs d'Association Sportive, des coordonnateurs de district, des élus des AS et des représentants du SNEP-FSU.

Ce n'est pas un hasard si nos chiffres de licenciés UNSS 40 sont excellents et toujours en hausse : ils reflètent bien la mise en œuvre d'un programme Départemental du Sport scolaire ancré dans la réalité du terrain : permettre l'accès à la pratique Sportive et artistique du sport scolaire à TOUS les élèves, partout sur le territoire, filles comme garçons, en situation de handicap ou non ; programmer des rencontres sur des activités à ancrage culturel fort et porteuses pour nos jeunes ; et développer la responsabilité au travers de la mise en avant des Jeunes Officiels, le travail démocratique et collectif permettant des débats, réflexions avec tous les enseignants d'EPS animateurs d'AS qui le souhaitent...

Tous ces éléments ont d'ailleurs aidé à la réécriture/actualisation du Programme Départemental du sport scolaire qu'a réalisé collectivement Monsieur Alfonsi, qui nous l'espérons, sera adopté ce jour à l'unanimité !

Pourtant de nombreux problèmes demeurent et mettent en difficulté le fonctionnement du sport scolaire, notamment le plus épineux : l'augmentation drastique des coûts des transports, qui est passée parfois du simple en double ou au triple en quelques années. Elle met en grande difficulté l'organisation des rencontres à tous les échelons. A l'échelon national, même si nous avons bien conscience du soutien de l'Etat et ce que représente le forfait de 3h d'AS des enseignant-es d'EPS, le SNEP-FSU demande encore une fois le doublement de la subvention du Ministère de l'Education Nationale (inchangée depuis 2018) qui est aujourd'hui de 3,8M € pour 1,2M de licencié-es, soit 3,13 €/licencié-e.

Pour le SNEP-FSU, le sport scolaire n'est pas un supplément d'âme : c'est un pilier de la formation du citoyen et de la citoyenne. Nous resterons mobilisés pour le défendre dans sa véritable mission de service public dans l'intérêt de tous nos élèves.

Merci pour votre écoute.